

**Entretien avec Gérard Chauveau, chercheur associé à l'INRP - CRESAS, auteur de "Comment réussir en ZEP aux éditions Retz (2000).**

**Centre Alain Savary** : Vous avez été à l'initiative de la création des "*Clubs Coup de Pouce en lecture-écriture*", quelle est la spécificité de ces dispositifs d'accompagnement scolaire et comment fonctionnent-ils ?

**Gérard Chauveau** : Ces dispositifs d'accompagnement scolaire sont avant tout destinés aux élèves de cours préparatoire "fragiles" en lecture-écriture, fragiles de par leur environnement socioculturel et fragiles quant à la progression dans leur apprentissage de la lecture. On peut estimer à environ  $\frac{1}{4}$  de l'effectif d'une classe de CP les élèves pour lesquels l'entrée dans l'écrit constitue une difficulté importante. Les *Clubs Coup de Pouce* sont des dispositifs le plus souvent municipaux et ils s'organisent obligatoirement en partenariat avec l'éducation nationale. C'est le cas par exemple à Paris, Marseille, Mulhouse, Reims, Montfermeil, etc. Les principes de base de ces clubs sont les suivants :

- ✓ donner aux enfants scolairement fragiles ce que des enfants plus favorisés reçoivent le soir après l'école dans le domaine du lire-écrire, au moment du CP
- ✓ donner aux parents de ces enfants des aides et des informations afin de leur permettre d'assurer le suivi scolaire de leur enfant à l'entrée à l'école élémentaire
- ✓ agir en collaboration avec les maîtres de CP.

Ces clubs sont organisés dans les locaux scolaires, chaque soir, 4 fois par semaine, de la fin novembre à la fin juin. Les élèves qui sont inscrits dans nos clubs bénéficient ainsi au total d'une centaine de séances. Un club comprend 5 enfants, si possible de la même classe. Les animateurs des *Coups de pouce* sont d'origines diverses, certains sont des enseignants ou des aides éducateurs des écoles fréquentées par les élèves, d'autres sont des étudiants ou encore des animateurs municipaux. Ils sont rémunérés, en général sur la base des études dirigées.

Chaque séance dure de 16 heures 30 à 18 heures et comprend différentes séquences. Tout d'abord, un accueil détente avec un goûter de 25 minutes suivi de l'aide au travail du soir donné par le maître de la classe durant environ 15 minutes. Puis, les animateurs présentent la lecture surprise à travers la découverte d'un texte court et proposent des jeux de lecture. Des séquences en tandem sont également organisées, il s'agit de la lecture à deux avec une aide personnalisée et de l'écriture à deux avec la dictée à l'adulte. Les séances se terminent avec la lecture d'une *Belle Histoire* par l'animateur. Il est à noter que la plupart des séquences sont brèves, cinq minutes environ, et qu'elles sont très rythmées.

Les *Clubs Coup de Pouce* mettent également en oeuvre un travail avec les parents des élèves participants. Ceux-ci s'engagent tout d'abord à venir inscrire leur enfant et à participer à une réunion avant le démarrage des clubs, à leur donner un goûter à chaque séance. Pour ce qui concerne plus précisément le suivi scolaire de leur enfant, l'inscription au *Coup de Pouce* les engage à parler avec l'enfant chaque soir durant 2 à 3 minutes de ce qu'il a fait au club et en classe, à regarder son livre, son cahier, à l'encourager dans ses apprentissages, à le faire relire le texte de l'école pendant 1 minute. D'autre part, les animateurs les incitent fortement à assister à 3 ou

4 séances d'accompagnement scolaire et à participer à 2 ou 3 réunions au cours de l'année. De plus, les clubs visent à développer des outils afin de favoriser le lien avec la famille. Ainsi, chaque enfant bénéficie d'un abonnement à une revue enfantine du type *Toboggan*, *J magazine*, *Le cahier à histoires*, et des livres ou albums de littérature de jeunesse peuvent être prêtés par le club.

Comme je l'ai déjà mentionné, les *Coups de Pouce* se mettent en place en lien avec l'éducation nationale, en partenariat avec les enseignants des classes concernées. Ceux-ci sont impliqués dans le dispositif d'accompagnement scolaire de plusieurs façons. Il y a bien évidemment les contacts et les rencontres avec les animateurs et il convient de rappeler ici que la moitié d'entre eux environ sont des maîtres ou des maîtresses de classes mais aussi qu'au sein de chaque école la coordination de l'action *Coup de Pouce* est assurée par un ou des enseignants. Ils sont bien évidemment associés au travail mis en place avec les parents et contribuent à l'évaluation du dispositif à travers les retours qu'ils font sur les progrès des élèves dans l'apprentissage de la langue écrite.

**CAS** : Avez-vous pu évaluer l'efficacité de ces dispositifs *Coups de Pouce* ?

**Gérard Chauveau** : Alors, pour l'année 2000, je sais que 760 enfants ont été pris en charge dans les *Clubs Coup de Pouce en lecture-écriture*. 70% des enfants accueillis étaient en difficulté au mois de novembre lors du démarrage des clubs. Au mois de juin, avec l'aide des enseignants des classes, on a pu estimer que 20 % d'entre eux n'avaient pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture-écriture au bout d'un an de CP mais que 60 % des bénéficiaires des *Coups de Pouce* pouvaient être considérés comme de moyens voire même de bons lecteurs. Pour ce qui concerne le travail en direction des parents, les animateurs font état d'une participation satisfaisante des parents à hauteur de 75%.

Au regard de ces résultats, on peut affirmer que l'échec scolaire n'est pas une fatalité et que de tels dispositifs d'accompagnement scolaire peuvent produire des effets non négligeables sur la réussite scolaire des enfants dits fragiles ou défavorisés.

✓ **Pour en savoir plus sur les *Clubs Coup de Pouce en lecture-écriture***, vous pouvez vous reporter au chapitre 15 de l'ouvrage de Gérard Chauveau : *Comment réussir en ZEP*, Retz 2000.

✓ **Dans le dossier DIF-ZEP sur l'accompagnement scolaire** :

- Les coordonnées de l'APFEE -Association pour favoriser une école efficace- qui aide à la mise en place des "*Clubs Coup de Pouce CLE*" :

<http://www.inrp.fr/zep/partheme/organism/acc.htm>

- La fiche-action du *Club Coup de Pouce* de Marseille :

<http://bdd.inrp.fr:8080/cgi-bin/Difact/difwelcome?desc2=ACC>

- Une bibliographie thématique sur l'accompagnement scolaire :

<http://www.inrp.fr/zep/partheme/biblio/acc.htm>